

OUTIL 3.13 :

Opportunités de développement économique local et d'autonomisation pour les femmes

- » **OBJECTIF** : Élaborer des activités qui promeuvent l'autonomisation économique des femmes
- » **UNITÉ CIBLE** : Engagement communautaire

Créer des possibilités économiques — sous la forme d'emplois et de recours aux fournisseurs locaux — constitue l'une des façons les plus évidentes dont les projets d'infrastructure peuvent apporter leur contribution à la communauté riveraine de leurs opérations (pour obtenir des orientations détaillées sur la création d'emplois équitables entre les sexes et les possibilités offertes aux fournisseurs locaux, consulter les [SUITES D'OUTILS 1](#) et [2](#)).

Cependant, pour les femmes qui n'ont pas d'emploi formel ou ne font pas partie de la chaîne d'approvisionnement, les activités économiques émanant des activités d'engagement communautaire peuvent souvent soutenir un développement social et économique plus étendu, en les aidant à constituer un capital et à contrôler les ressources. Cette démarche s'accompagne d'un accès à l'information, à de l'influence et à un statut. Le fait de renforcer les capacités des entreprises locales indépendantes de l'entreprise de valorisation des ressources naturelles leur permet de perdurer tout au long des différentes phases du projet et après la fin de celui-ci.

L'**OUTIL 3.12** concerne la mise en place de services essentiels de soutien communautaire et de protection sociale. En revanche, celui-ci fournit des orientations sur la création de programmes ciblant directement le développement économique des femmes et leur autonomisation, leur ouvrant ainsi la voie vers une indépendance plus accrue. En retour, elles seront en mesure d'apporter des contributions positives à long terme pour leurs familles, leurs communautés et elles-mêmes.

Utilisez cet outil conjointement avec l'**OUTIL 2.7** mentionné dans la boîte à outils sur la chaîne d'approvisionnement, qui propose des stratégies pour soutenir le développement d'entreprises locales détenues par des femmes. Il convient de noter que les activités de développement économique et d'autonomisation peuvent se chevaucher. Comme dans le cas de l'**OUTIL 3.12**, les femmes tout comme les hommes peuvent tirer parti des nombreuses initiatives suggérées ici, mais l'accent est mis ici sur la garantie de l'accès des femmes à de tels programmes, pour éliminer les obstacles et faciliter l'atteinte de l'objectif général d'une égalité des sexes.

Conception de programmes pour le développement économique et l'autonomisation des femmes

Les points qui suivent représentent quelques conseils sur la conception de programmes destinés à encourager les possibilités économiques et l'autonomisation des femmes :

- Associer autant que possible les femmes et les hommes aux programmes : cette approche garantit que l'ensemble des membres de la communauté en tire parti. Par ailleurs, elle contribue à faire accepter les programmes par les hommes, réduisant toute résistance potentielle si ceux-ci estiment que les femmes ont été injustement favorisées. (Cela pourrait également permettre de

mieux comprendre l'égalité des sexes et de remettre en question la conception traditionnelle du genre afin de montrer que certains programmes ou certaines activités ne sont pas strictement « pour les hommes » ou « pour les femmes ».)

- Veiller à choisir des programmes adaptés au contexte local et aux marchés locaux afin d'accroître les chances de succès et de durabilité. Par exemple, avant de décider de former des femmes à la fabrication et à la vente d'un bien ou d'un produit particulier, il est recommandé de réaliser une étude sur les possibilités de commercialisation ou de discuter de l'idée avec les membres de la communauté ou les entreprises de la région afin de connaître les niveaux actuels de l'offre et de la demande pour le produit.
- Pousser la réflexion au-delà des biens et services traditionnels normalement associés aux femmes (produits de boulangerie et textiles, par exemple). Lorsque vous discutez avec des femmes pour trouver une idée, pensez également à proposer des solutions qui peuvent être nouvelles pour elles ou pour leur communauté.
- Atténuer les conséquences potentielles liées aux rôles de chaque sexe : la participation des femmes à des programmes d'autonomisation économique pourrait les détourner de leurs rôles traditionnels, par exemple, si elles n'ont plus assez de temps à consacrer à leurs tâches ménagères. (Cela pourrait avoir des conséquences imprévues dangereuses, telles que l'augmentation de la violence familiale.) Parmi les stratégies d'atténuation, on peut citer :
 - Des services de garde d'enfants pour les familles qui travaillent ;
 - Des groupes de soutien pour les femmes qui travaillent et leur famille ;
 - Des technologies et infrastructures améliorées pour réduire le fardeau du travail ménager et renforcer l'accès aux marchés ;
 - De l'éclairage pour permettre aux femmes et aux enfants de travailler et/ou d'étudier après la tombée de la nuit ;
 - Des puits pour accélérer la collecte de l'eau ;
 - Des moulins pour accélérer la transformation des céréales ;
 - De l'électricité pour permettre, si nécessaire, le fonctionnement de ces équipements.

Cadre pour l'autonomisation des femmes

Pour savoir quelles activités communautaires peuvent avoir le taux de réussite le plus élevé en terme d'autonomisation des femmes dans la communauté spécifique où vous opérez, les directives du Cadre d'autonomisation des femmes élaborées par Sara Hlupekile Longwe, une Zambienne experte du genre⁴⁸, permettent d'évaluer les contributions d'un projet à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Ce cadre aide à déterminer si le projet répondra aux besoins et aux intérêts des femmes, et s'il encouragera leur participation au processus de prise de décision et leur contrôle de celui-ci. Il définit cinq niveaux progressifs d'égalité et d'autonomisation, du plus élevé au plus faible :

⁴⁸ Pour en savoir plus, voir : « A Conceptual Framework for Gender Analysis and Planning », un module d'apprentissage en ligne de l'Organisation internationale du travail et de l'Équipe consultative multidisciplinaire pour l'Asie du Sud-Est.

- **Contrôle** : capacité à agir et à maintenir un équilibre de contrôle entre les hommes et les femmes par rapport aux facteurs de production.
- **Participation** : capacité à participer aux processus de consultation et de prise de décision. Dans le contexte d'un projet, cette approche signifie une implication active dans l'évaluation des besoins, la planification et la conception, ainsi que dans le suivi et évaluation.
- **Conscientisation** : sensibilisation aux rôles de chaque sexe et aux relations entre les sexes, et compréhension que la répartition du travail en fonction du sexe et les flux d'avantages devraient être justes et équitables à la fois pour les hommes et les femmes.
- **Accès** : capacité d'accéder aux facteurs de production clés (terre, travail, crédit, formation) et aux avantages du projet.
- **Bien-être** : capacité d'accéder à la nutrition, à la santé, aux soins médicaux et à d'autres éléments déterminants du bien-être.

En outre, le cadre fait la distinction entre les problèmes et les préoccupations des femmes, puis aide à déterminer si la conception du projet renvoie réellement à leurs problèmes.

En adaptant des graphiques comme celui présenté au tableau 3I en fonction d'un projet ou d'une initiative donnée, on peut évaluer dans quelle mesure un projet ou une initiative encourage l'autonomisation des femmes. Travaillez conjointement avec celles qui participeront à ces programmes pour compléter le graphique, qui peut aussi être utilisé dans le cadre d'un processus de suivi et évaluation participatif plus vaste.

TABLEAU 3I | Degrés d'autonomisation des femmes

NIVEAU DE RECONNAISSANCE DES PROBLÈMES DES FEMMES

NIVEAU D'ÉGALITÉ	NÉGATIF	NEUTRE	POSITIF
Contrôle			
Participation			
Conscientisation			
Accès			

ENCADRÉ 3F | Programmes encourageant l'indépendance et l'autonomisation économiques des femmes

- Programmes d'alphabétisation des adultes ;
- Programmes d'éducation financière et systèmes d'épargne entre femmes ;
- Conseils sur l'emploi, la formation professionnelle, et le développement des compétences en affaires : les programmes peuvent préparer les femmes à un emploi ou bien à des possibilités commerciales existant dans la région ;
- Embauche directe par l'entreprise d'infrastructure, développement des fournisseurs locaux, emplois dans d'autres entreprises ou ambition de répondre à un nouveau besoin de commerce ou de marché au niveau local ;
- Promotion de l'entrepreneuriat féminin ;
- Subventions de démarrage ou accès à des programmes de microfinancement et de microcrédit : avant de déployer de tels outils, assurez-vous de connaître toute lacune de financement qui rendrait futile une formation en entrepreneuriat. (Consultez le chapitre 1, section III de la publication d'ONU-Femmes intitulée « [The power of procurement: How to source from women-owned businesses](#) » et découvrez les défis uniques auxquels les femmes sont confrontées dans l'accès au capital financier, social, et humain.) Travailler conjointement avec des institutions financières pour offrir des subventions de démarrage ou l'accès à des programmes de microfinancement et de microcrédit ;
- Opportunités pour l'entrepreneuriat des femmes en lien avec les marchés locaux et/ou pour le développement de fournisseurs locaux dans la chaîne d'approvisionnement de ressources naturelles ;
- Opportunités pour le tourisme ou l'artisanat, en fonction du contexte : ne pas compter exclusivement sur ces options qui offrent souvent peu de débouchés ;
- Soutien aux femmes en matière d'accès à la propriété et aux titres fonciers ;
- Programmes de logements sociaux abordables pour les ménages dirigés par des femmes ou d'autres membres vulnérables de la communauté ;
- Formation et autres programmes pour renforcer la confiance des femmes, notamment pour leur inculquer la conviction qu'elles ont la possibilité de susciter le changement ;
- Bourses et programmes d'apprentissage pour les femmes et les filles afin d'accroître leur accès à l'éducation et à la formation professionnelle : ces programmes peuvent être de nature générale ou spécifiques au secteur d'activité du projet.